# Conseil de quartier La Beouzo

# Compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2021

**Présents :** Benoît Perrichet, Viviane Bescos, Robert Bescos, Jean-Michel Lesellier, Didier Fonteneau, Valérie Fabre, Thomas Berment, Sonia Arfaoui,

Excusés / Absents : Jérémie Monin-Baroille, Benoît Guérin, Michel Anton, Delphine Lichtman, Emilie Brun, Yannick Kerviche, Audrey Richard, Hervé Roberton, Jean-Luc Barba, Michel Anton, Aurélie Lorthe, Sandrine Fédou, Franck Fédou, Patrick Bennani, Représentants de la mairie : Mme Françoise Siméon (Maire), Mme Geneviève Voisin (Comité de suivi des conseils de quartier), Mr Philippe Severac et Mr Gilbert Canillo

#### Ordre du jour :

- Préparation du règlement intérieur de notre CQ
- Election des membres du bureau représentant de notre CQ
- Aménagements de la rue du petit Quinquin
- Propositions pour des emplacements de bancs publique dans notre quartier
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous ...)

### Préparation du règlement intérieur de notre CQ

La proposition de règlement intérieur a été partagée avec les membres du CQ avant la réunion. Le contenu est discuté en séance.

Les points suivants seront rajoutés au règlement intérieur :

- Ajout des différents modes de communication entre les membres du Conseil de quartier,
- Ajout d'une note de confidentialité des données des membres ainsi que leurs non diffusion,
- Modification du point concernant la sortie d'un membre du conseil (assiduité, vote et départ volontaire à la demande).
- Ajout d'une note « droit à l'oubli » pour la suppression des datas relative a un membre du conseil.

Sonia s'occupe de la mise à jour du règlement pour l'intégration des points cités ci-dessus. Le draft modifié sera renvoyé aux membres afin de pouvoir le valider lors de la prochaine réunion.

# Préparation de l'élection des membres représentant de notre CQ

Le vote des membres présents a validé à l'unanimité en séance la composition du bureau suivante :

1. Président : Benoit PERRICHET

2. Vice-Président: Thomas BERMENT

3. Secrétaire : Sonia ARFAOUI

# Aménagements de la rue du Parc

Il serait souhaitable de renforcer la signalisation de la rue du Parc en ce qui concerne :

- 1. Rappel du sens unique de circulation aux 2 extrémités de la rue mais également par un marquage au sol tout le long de la rue
- 2. Remettre en place la signalisation verticale de limitation de vitesse à 30 Km/h

05/10/2021 : Après vérifications, la première impasse est bien une voie communale. Le rafraîchissement des croix anti-stationnement a été réalisé pour les 2 premiers de la rue<sup>1</sup>. L'entreprise va revenir terminer les travaux pour les autres croix. Mais une étude de traçage d'un espace partagé est en cours. La signalisation verticale sera également remplacée avec des panneaux plus visibles, et l'optimisation de leurs positionnements est également à l'étude. Pas de visibilité de dates.

# Aménagements de la rue du petit Quinquin

Suite aux dernières réunions avec les riverains et le conseil de quartier, des propositions ont été émises. L'élu en charge de la voirie et la directrice des réseaux et de la voirie ont indiqué le 05/10/2021 au CQ les réponses suivantes :

• Qualification de la Rue à « ZONE 30 », avec mise en place de signalétique horizontale et verticale adaptée,

05/10/2021 : Devis en cours

• Déplacement du passage piétons protégé actuel côté école de la Béouzo,

05/10/2021 : Demande de travaux réalisée, pas de date d'exécution.

 Refaire le marquage du passage piétons protégé en face du caminou menant à la rue du parc en ajoutant un marquage vert pour signaler la circulation des cyclistes,

05/10/2021 : Devis en cours. Cependant il n'est plus réglementairement possible de mutualiser les marquages verts et les bandes blanches.

• Installer un stop juste avant le croisement de l'impasse Mozart pour matérialiser la priorité à droite lorsque les véhicules arrivent de la route de Fontenilles,

05/10/2021: Devis en cours

• Sécuriser le cheminement piétonnier entre la route de Fontenilles et l'impasse Mozart d'un côté de la rue par l'installation de poteaux en bois et un revêtement bi-couches,

05/10/2021 : Devis en cours

 Mise en place de chicanes visant à limiter la vitesse de circulation, du type de ce qui a été réalisé chemin Marial,

05/10/2021 : 2 chicanes sont prévues : 2 places devant N°13 et 1 place devant N°12. Demande de travaux réalisée, pas de date d'exécution

• Mettre en place de séparateurs entre la chaussée et le trottoir, afin d'empêcher la circulation et le stationnement des véhicules sur les trottoirs.

05/10/2021 : Mise en place de séparateurs non faisables.

 Le conseil a demandé à pouvoir consulter les plans de modification et une réunion devrait être organisée avec les habitants pour présenter le projet définitif.

### Divers:

Les membres du conseil de quartier suggèrent à la mairie quelques menus travaux :

- Nettoyer le chemin longeant le Vidaillon entre le chemin Marial et la rue de Campardou. En effet, la végétation est en train de recouvrir le très bel aménagement du chemin, et les cyclistes ont maintenant des difficultés pour se croiser au niveau de l'impasse du Thym.
  - 05/10/2021 : Le nettoyage a été effectué le 30/09/2021.
- 21/10/2021 : des participants au CQ indiquent que le passage sablonneux est trop meuble et de ce fait constitue un point de passage difficile/dangereux notamment pour les vélos/poussettes. Ce point devra être remonté pour voir les actions possibles de modification.
- Puisque les écoliers de la rue de la Ferratière et ne peuvent pas entrer à l'école par la rue de Campardou et doivent donc faire le tour par le chemin Marial et le Chemin de la Béouzo, serait-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les autres croix de la rue ont été repeinte après la réunion.

il possible d'aménager un espace piétons / cycliste sécurisé pour que les enfants puissent se rendre à l'école en évitant les véhicules des parents ?

05/10/2021 : Non, la solution retenue a été d'aménager le cheminement le long du Vidaillon et desservant la rue de la Ferratière pour un montant de plus de 100k€. Il n'y aura pas d'investissement supplémentaire pour ce besoin.

- Serait-il possible d'installer un éclairage public aux niveaux des passages piétons devant les écoles et la crèche de la Béouzo afin de renforcer la sécurité des enfants lorsqu'ils traversent, notamment en hiver lorsque la nuit tombe plus tôt ?
  - 05/10/2021 : Une demande d'étude va être effectuée auprès du SDEC.
- Les riverains du Vidaillon ont remarqué depuis quelques années une augmentation du nombre de moustiques, jusqu'à ne plus pouvoir profiter des extérieurs en été. Serait-il possible de traiter les fossés du Vidaillon dont les eaux stagnantes favorisent la prolifération des moustiques en été?

05/10/2021 : Le nombre de moustiques présents chaque année est très subjectif, et cette année le ressenti global de la commune est que leur nombre est en diminution. Comme déjà évoqué, seuls les bassins de rétention des eaux pluviales sont traités.

# Suivi des actions initiées :

1. L'aménagement du chemin entre l'impasse Marial l'impasse du Chasselas aux piétons et aux cycles, permettrait de relier beaucoup plus facilement ce quartier au centre-ville et ainsi promouvoir les déplacements doux sur la commune.

**28/06/2021 : Réponse de la mairie :** L'enlèvement de la souche, évoqué lors de notre visite des lieux, ne pourra se faire avant septembre.

05/10/2021 : Un recensement global des travaux nécessaires sur les cheminements piétons est en cours. La suppression éventuelle des barrières est à l'étude.

2. L'intersection du **chemin du Vigné et du chemin du Riouvouet est une priorité à droite** qui n'est pas indiquée, et du coup très peu respectée par les automobilistes.

Le CQ fait 2 propositions :

- Indiquer cette perte de priorité par un panneau de circulation adéquat,
- Modifier la règle de priorité du carrefour et installer un panneau Stop au sortir du chemin du Riouvouet.

**28/06/2021 :** Réponse de la mairie : La préconisation du Muretain Agglo est de placer les stops sur les voies principales afin de casser la vitesse et donc de maintenir la priorité aux axes secondaires. C'est ce que nous avons commencé à faire sur les nouveaux aménagements (Banayre, par exemple) et que nous allons continuer à faire afin d'harmoniser les règles de circulation sur la ville. Le stop sera donc positionné sur le chemin du Vigné à la hauteur du chemin du Riouvouet.

Le conseil de quartier du 8 juillet alerte les représentants de la mairie que la solution préconisée par le Muretain Agglo engendrera un report de circulation vers les rue du Riouvouet et le chemin Naouzo de la Ferratero. Ces voies sont d'une part réservées aux riverains et d'autre part aménagées en chaussidou qui ne permet pas d'accueillir de circulation supplémentaire.

**08/07/2021 : Réponse mairie en séance :** Effectivement le Muretain Agglo n'a pas connaissance de cette spécificité. La délégation de la mairie reconnaît que la visibilité est très faible sur la rue du Riouvet, que les aménagements réalisés le long du Vidaillon pour relier le quartier de la Béouzo et le collège de Cantelauze ont pour objectif de favoriser et sécuriser la circulation piétonne et cycliste. **Il est décidé d'aménager un stop sur la rue du Riouvet, à l'intersection du chemin du Vigné. 05/10/2021 : La Solution est à l'étude.** 

3. La mise en sécurité des chemins des Pyrénées et du petit Quiquin (pour la partie non aménagée entre l'impasse Mozart et la route de Fontenilles) pour les piétons semble une priorité pour les enfants du quartier qui empruntent ces voies pour se rendre à leurs arrêts de

Une réflexion est menée sur cette mise en sécurité et une réunion s'est tenue le 28 juin en présence des riverains invités par la mairie (Voir point spécifique ci-après).

05/10/2021 : Le réaménagement global du chemin des Pyrénées est prévu au Plan Pluriannuel d'investissement de la commune. L'objectif de réalisation est 2023. Pour le chemin du petit Quiquin, voir ci-dessus.

• 21/10/2021 : Point à faire remonter à la mairie : est-ce que l'arrêt de bus sera sécurisé/modifié ?

#### 4. Infos: Cheminement Parking et accès école de la Béouzo

A la demande des parents d'élèves de l'école de la Beouzo une réflexion avait été engagée pour un accès sécurisé. La solution retenue est la suivante :

Aménagement d'un trottoir de 2.00 m de large environ le long des propriétés riveraines avec abattage des arbres et maintien du stationnement orthogonal.

Lors du conseil de quartier du 8 juillet, la délégation de la mairie indique les précisions suivantes :

- Des barrières seront positionnées le long du trottoir pour favoriser la traversée de la rue de la Béouzo uniquement sur les passages piétons<sup>2</sup>. Cet aménagement a déjà été réalisé devant la crèche et montre de bons résultats sur cet objectif.
- Les automobilistes seront invités à se garer en marche arrière, afin de favoriser la sortie des véhicules par les enfants vers ce nouvel aménagement et non plus vers la rue.

09/09/2021 : Quand est-ce que cet aménagement sera réalisé ?

05/10/2021 : Le projet a été validé par les élus, en attente de confirmation de réalisation des travaux par le Muretain Agglo à l'été 2022, car les travaux nécessitent 2 mois, et ne peuvent être réalisés que hors période scolaire.

# Propositions pour des emplacements de bancs publique dans notre quartier

Sur les implantations proposées par le QG, seul 5 peuvent être installés. Suite au vote du conseil de quartier, les endroits retenus sont les suivant :

- 1. A proximité du pont dit de Campardou, sur le Caminou entre la rue du Gers et la rue de la paix, 7 vote sur 8 personnes
- 2. Sur les espaces verts à l'entrée de la rue du parc, dans le cadre de l'aménagement déjà prévu,
- 3. Sur l'espace vert au croisement de la rue du gers et du chemin de la Béouzo, 7/8
- 4. Rue du Comminges, 6/8
- 5. Chemin du Vigné,

8/8

Les propositions suivantes sont donc moins prioritaires :

- 6. Sur les trottoirs devant l'entrée de l'école de la Béouzo, 0/8
- 7. Rue du petit Quinquin à proximité du transformateur,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une partie des barrières a été installée début Novembre 2021 devant l'école de la Béouzo. Compte-Rendu du conseil de quartier de La Béouzo du 21 octobre 2021

- 8. Une proposition a été faite pour l'espace derrière le gymnase de la Béouzo, 1/8
- 9. Impasse Marial, à côté du transformateur, 0/8
- 10. Rue du Riouvouet,

2/8

21/10/2021 : Quand est-ce que les bancs pourront-ils être mis en place ?

#### Proposition de sites pour plantation de nouveaux arbres

Le conseil de quartier propose des sites pour planter de nouveaux arbres afin de créer des espaces d'ombre en été. Si possible, des essences qui nécessitent un minimum d'entretien.

Pareillement que pour les bancs, 5 espaces ont été votés et retenus par le conseil :

- Parc derrière le gymnase de la Béouzo (7/8)
- Autour du boulodrome de la Béouzo (5/8)
- Parc de la rue Escoubarot (4/8)
- Pointe au croisement de la rue de l'Aubisque et du chemin des Pyrénées (8/8)
- Terre-plein de la rue du Comminges (7/8)

Les propositions suivantes sont donc moins prioritaires :

- A proximité du banc de la route de Fontenilles (0/8)
- A proximité du pont du Vidaillon, entre la rue du Gers et la rue de la paix (3/8)

### **Groupe Facebook**

La note du groupe doit être modifiée : le groupe n'est pas réservé aux habitants mais aux membres du conseil et restera fermé aux autres. L'ouverture du groupe pourra se faire mais il faudrait dans ce cas désigner un modérateur qui s'en occupera.

Le groupe FB:

La Béouzo conseil de quartier

### Rue et impasse à modifier

Il a été remonté des problématiques concernant l'appellations de certaines impasse en rue et vice-versa ainsi qu'un manque de signalétique.

Le problème est particulièrement problématique aux rue Bernard Maris et Gisèle Halini qui sont en fait des impasses et qui voient une circulation importante car trompeuse.

Peut-on faire un état des lieux sur ces endroits problématiques et renommer en cas de nécessité ?

# **Budget participatif 2022**

A voir si l'espace libre au croisement du chemin des Pyrénées et de la rue de l'Aubisque pourrait être un bon prétendant pour le budget participatif de 2022.

A voir pour une aire de jeux enfant, terrain de pétanque....

# Ordre du jour du prochain conseil de quartier (prévu 13 janvier à 19h30):

A minima:

Validation de la proposition de règlement intérieur de notre CQ,

- Suivi des actions d'aménagement (Rue du petit Quinquin, Rue du Parc, Bancs, arbres, nettoyage Vidaillon, ...),
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous ...).